

**AVIS D'ATTRIBUTION  
CONTRATS D'OCCUPATION RELATIFS A LA MISE A DISPOSITION  
D'UN TERRAIN  
N° 6864 ET N° 6865**

Le Port autonome de Strasbourg et la société IRON HORSE FRANCE, société par actions simplifiée au capital de 16 850 000 €, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Caen sous le n° 392 821 351 et dont le siège social est situé La Guerre à Castine-en-Plaine (14 540), ont conclu le 21 août 2024 :

- d'une part, un avenant n° 3 au contrat d'occupation rép. n° 4631 du 22 janvier 1999 relatif à la mise à disposition d'un terrain d'une superficie de 16 000 m<sup>2</sup> ainsi que d'une desserte ferroviaire situés 7 rue de Cherbourg à Strasbourg et portant prorogation dudit contrat, à titre de régularisation et de manière rétroactive, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023 et jusqu'au 31 mars 2026.
  
- d'autre part, un avenant n° 2 au contrat d'occupation rép. n° 5662 du 10 juin 2006 relatif à la mise à disposition d'un terrain d'une superficie de 12 343 m<sup>2</sup> situé 3 rue de Cherbourg à Strasbourg et portant prorogation dudit contrat, à titre de régularisation et de manière rétroactive, à compter du 23 mars 2024 et jusqu'au 31 mars 2026.

Au regard de la durée nécessaire au dénouement des relations entre les parties dans des conditions acceptables, notamment d'un point de vue économique, aucune procédure de sélection préalable et mesures de publicité n'est requise, conformément à l'article L. 2122-1-2 4° du code général de la propriété des personnes publiques.

Pour toute demande de renseignement complémentaire :  
Direction de la Valorisation  
Tél : 03.88.21.78.01  
e-mail : [accueildvd@strasbourg.port.fr](mailto:accueildvd@strasbourg.port.fr)

Voies et délais de recours : recours contentieux devant le Tribunal administratif de Strasbourg, dans un délai de deux mois à compter de la publication du présent avis.